

Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues «A.PRO.D.H»



RAPPORT DE MAI 2017

0. INTRODUCTION

Le présent rapport évoque les différentes violations des droits humains commis dans différentes localités du pays au cours du mois de mai 2017.

Comme il est de notre habitude, notre rapport mensuel procède par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire et sociale. Au plan sécuritaire, nous évoquerons un état d'insécurité toujours grandissante dans le pays, caractérisé par des attaques des hommes armés qui restent non identifiés et des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD).

Dans le domaine politique, il évoque les marches manifestations qui sont toujours organisées par le gouvernement et le parti au pouvoir et la volonté du pouvoir en place, à Bujumbura, de réviser la constitution, pour s'éterniser à la tête du pays.

Dans le domaine judiciaire, le rapport mentionne des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, d'enlèvement, des cas de personnes portées disparues où les victimes sont principalement les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3ème mandat de Pierre NKURUNZIZA.

Le côté social a été principalement dominé par la pénurie du carburant qui ajoute le drame au drame en termes de détérioration du niveau de vie de la population au moment où le manquement du courant électrique avait créé un fossé d'effondrement dans un pays sous une pauvreté est grandissante, au jour le jour et tout cela ne fait qu'agrandir la famine qui menace la population.

Les violations des droits humains en termes de personnes tuées et blessées occupent le gros de ce rapport avec une précision sur les auteurs de ces scènes macabres dominées par des cadavres qui sont retrouvés ici et là dans les différentes localités du pays sans que les auteurs soient identifiés.

Pour les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants, le présent rapport reste très modeste parce que notre organisation est dans une situation de mauvaise posture suite à sa radiation.

Enfin, nous terminerons par une conclusion dans laquelle nous proposons quelques voies de solutions pour sortir de l'impasse crée par les différentes violations des droits humains.

1. CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE ET SOCIAL

1.1. Plan sécuritaire

Au cours du mois de mai 2017, le plan sécuritaire a été dominé par des attaques des groupes armés non identifiés qui sur les vies publiques, qui dans les ménages ou sur des personnes isolées. Les exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD) n'ont pas fait répit ; ce qui a ajouté le drame au drame en termes de traumatismes de la population. Comme on va le voir ci — dessous, dans leur comportement, ces jeunes s'arrogent des prérogatives des forces de l'ordre. De plus, de jour comme de nuit, ils n'hésitent pas à arrêter, terroriser, faire emprisonner et à infliger des traitements inhumains, cruels et dégradants à leurs compatriotes. Les fouilles perquisitions répétitives dans les quartiers de la ville de Bujumbura et même dans les provinces de l'intérieur du pays comme à Cankuzo ont constitué des moments de perturbation de la sécurité de la population. Enfin, des accusations de sorcellerie et les règlements de compte qui en ont suivi ont fortement alimenté l'insécurité surtout dans les communes de la province Ruyigi.

Voici quelques cas emblématiques qui illustrent les perturbations de la sécurité dans le pays :

- Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 2017, sur la colline Mugoma de la zone Muyebe en commune Musigati de la province Bubanza, deux grenades ont été lancées et explosées par des malfaiteurs chez NIBITANGA Iréné. Ce dernier était au salon avec sa famille. La première grenade a été lancée dans sa chambre sans faire aucun dégât humain. La deuxième a été lancée sur des personnes venues au secours. Trois personnes ont été blessées et ont été vite conduites au centre de santé pour des soins. Le lendemain matin, après une fouille perquisition, un certain KAZIRI a été arrêté car dans sa maison, la police y a trouvé des habits et des bottines militaires. Dans la même nuit, des malfaiteurs ont organisé un attentat à la grenade pour assassiner un élu collinaire en commune Rugazi de la province Bubanza mais malheureusement la victime avait déjà quitté le lieu où les malfaiteurs la croyaient assis.
- En date du 2 mai 2017 vers 12 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, des habitants non membres du parti CNDD-FDD de cette localité, ont vécu un moment de peur panique suite aux confrontations qui ont eu lieu entre les jeunes Imbonerakure et jeunes des partis de l'opposition. L'incident était dû au vol d'une moto d'un membre de l'opposition et d'une somme de 520.000 FBU par un Imbonerakure de la localité. Signalons qu'au moment des affrontements, les Imbonerakure se sont repliés pour revenir après en tenues policières avec des fusils à la main ; ce qui a poussé certains membres de l'opposition de la localité à fuir leur colline natale.
- Le soir du 21 mai 2017, un attentat à la grenade a été perpétré en zone Kamenge de la Mairie de Bujumbura, tout près du domicile du chef de la même zone. Comme dégât, 8 personnes ont été blessées, un véhicule et un portail du domicile du chef de zone ont été touchés par les éclats de la grenade.

- Le 25 Mai 2017, les Imbonerakure venus de la colline Coma de la commune Mugamba, province Bururi sont allés faire des patrouilles en zone Nyagasasa de la même commune. Ce jour-là, ces Imbonerakure en tenues civiles, vérifiaient les identités de toutes les personnes qui passaient, et les passants qui hésitaient à présenter leurs pièces d'identités ou qui n'en avaient pas sur eux étaient fortement tabassés par ces Imbonerakure. Un policier qui était venu voir le comportement de ces Imbonerakure a été aussi tabassé avant d'appeler au renfort des autres policiers de la position de Nyagasasa. Le chef de ces Imbonerakure est connu sous le nom de NKUZIMANA, natif de la colline Mukara en zone Coma. Le chef de poste de la police à Matana, ARAKAZA Moïse est accusé de distribution des armes à feu aux jeunes Imbonerakure surtout des communes Matana, Vyanda et Songa de la province de Bururi.
- Le soir du 26 mai 2017, en commune urbaine de Mukaza, zone de Rohero, quartier Rohero II, des explosions des grenades et des coups de feu ont été entendus. Selon la police, deux personnes armées de grenades voulaient commettre de vol dans cette localité. Ces malfaiteurs ont été appréhendés par la police. Une personne a été blessée.
- Le soir du 29 mai 2017, une explosion de grenade a été entendue en zone Kinama de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, il s'agissait d'une attaque contre un commerçant qui rentrait chez lui dans le quartier de Carama1. Les bandits lui ont dérobé plus de 2.000.000 FBU. Les mêmes sources précisent qu'après avoir commis ce forfait, les voleurs ont lancé une grenade pour faire diversion et prendre le large. L'explosion n'a causé aucun dégât matériel ou humain.

1.2. Plan politique

Le côté politique a été dominé, ces derniers mois, par des marches manifestations diverses, surtout contre les rapports de différentes organisations internationales de droit de l'homme sur le Burundi, rapports sur les différentes violations des droits de l'homme, et des manifestations contre la participation de certaines personnes dans le dialogue inter burundais à Arusha. Pendant ces manifestations, les Imbonerakure scandent des messages incitant à la haine politico-ethnique et aux viols collectifs : Cas des Imbonerakure de la commune Matana en province Bururi. De plus, les travaux communautaires continuent à être des moments de propagande du CNDD-FDD, avec des discours humiliants les autres membres des partis politiques de l'opposition.

Ces manifestations ont continué au cours du mois de mai 2017 où, en date du 13 mai 2017, des manifestations ont été organisées dans tout le pays par le parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il s'agissait des manifestations dites « pour la paix ». Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre du 2ème anniversaire du coup d'état manqué du 13 mai 2015. Certains Imbonerakure défilaient en possession de fusils, baïonnettes, massues et des petites houes. Ils scandaient des slogans d'injures et d'intimidation contre les opposants ou supposés opposants au 3ème mandat de Pierre NKURUNZIZA. En province Karusi, le gouverneur a été, on ne peut plus précis dans son discours de circonstance. Selon lui, ceux qui n'ont pas répondu à ces manifestations soutiennent les putschistes et qu'il faut les suivre de près. Ce genre de discours n'est qu'un appel à la violation et une incitation à la haine de toute personne non membre du CNDD-FDD, apolitique ou politique.

En date du 6 mai 2017, une cinquantaine de jeunes du parti CNDD-FDD de la commune Mabanda en province Makamba ont organisé une marche dans laquelle ils ont scandé des chants intimidant les membres de l'opposition et incitant aux crimes de masse. Ils disaient ce qui suit : « Abagwanya Pierre NKURUNZIZA tuzokwimba ikinogo c'imetero 100 tubahambemwo n'abafasha babo ». Ce qui signifie ceci : « Nous allons creuser une fosse de 100 m pour y enterrer ceux qui sont contre NKURUNZIZA et leurs alliés potentiels ». Le même scenario s'est produit en zone Gatabo, commune Kayogoro de la même province, lors d'une visite des Imbonerakure de la commune Giharo, province Rutana à ceux de la commune Kayogoro.

Toujours sur le plan politique, en date du 12 mai 2017, Pierre NKURUNZIZA a mis en place une commission chargée de proposer, dans un délai de six mois, une révision de la constitution, qui pourrait notamment inclure la fin de la limitation des mandats présidentiels. Le président a nommé cette commission quelques heures après avoir reçu un rapport sur des consultations menées depuis plus d'un an auprès de 26.000 burundais et qui affirme notamment que la « majorité » des personnes consultées ont en commun « la volonté de supprimer la limite des mandats ». Cette révision controversée par l'opposition politique burundaise aurait causé des discordances au sein du parti au pouvoir, le CNDD/FDD, selon des sources internes à ce parti.

1.3. Plan judiciaire

En plus des arrestations arbitraires suivies des détentions illégales, des enlèvements et des disparitions forcées, le projet de loi portant révision du code de procédure pénale et du code pénal qui prône les fouilles et perquisitions nocturnes, risque de tout mettre en branle en termes de droits humains et de sécurité de la population.

En effet, ledit projet de loi a été étudié au conseil des Ministres le 16 mai 2017. Le projet de loi stipule que, pour certaines infractions graves, le mandat de perquisition n'est pas requis et la perquisition de nuit autorisée. Selon des commentaires des hommes de loi, c'est une mesure que l'on retrouve dans les pays en état d'urgence. Or, selon le slogan des autorités burundaises, la paix est « une réalité » dans notre pays.

D'autres voix se posent la question sur la nécessité de cette révision du moment que le code de procédure actuelle ne date que d'Avril 2013. Selon la Ministre de la justice, il y a une évolution de la criminalité au Burundi de telle sorte qu'il y a nécessité d'introduire de nouvelles règles dérogatoires au droit commun de la procédure pénale.

Au moment où des cas d'enlèvement et de disparition forcée sont monnaie courante dans tout le pays, une mesure qui autorise des perquisitions et/ou arrestations nocturnes ne peut pas être rassurante. Certes, des personnes mal intentionnées peuvent, profiter de cette disposition pour s'introduire dans les ménages. La nuit, comment savoir si les gens qui vous demandent d'ouvrir sont effectivement de la police ? Par ailleurs, la plupart des quartiers ne sont pas éclairés la nuit. Dans ce cas, ouvrir est trop dangereux mais aussi le refus d'ouvrir devient une infraction, si jamais ne ce sont effectivement des agents de la police.

Purement et simplement, cette mesure ouvrirait la porte aux abus de la police et la milice Imbonerakure, qui sont toujours pointé du doigt comme auteurs des viols et vols lors des fouilles perquisitions. Cette réforme aura des lourdes conséquences sur la vie et les biens des résidents des quartiers qui ont été actifs dans la contestation de la violation de la constitution et des Accords d'Arusha, car étant toujours ciblé pour des perquisitions régulières de la police. Bref, les burundais sont entre le marteau et l'enclume et ne savent à quel Saint se vouer.

En ce qui concerne les arrestations arbitraires, les enlèvements et les détentions illégales, des centaines de personnes ont été victimes et cela, tout au long du mois. Selon la population, les principaux auteurs sont : la police, les agents du SNR et les Imbonerakure. On ne saurait passer sous silence la chasse à l'homme et la répression qui se font à l'endroit des militaires et policiers ex – FAB qui sont souvent qualifiés de soutenir l'opposition et qui sont arrêtés, emprisonnés voire même tués.

Voici quelques cas:

- 1) En date du 2 mai 2017 vers 20 heures, NIYONZIMA alias KIMITO, ex FAB à la retraite, a été arrêté sur ordre du chef de quartier Kigwati prénommé Dieudonné alias MUNYENGETI en commune Mabanda de la province Makamba. C'est Félicien BUCUMI, Brigadier du corps au Poste de Mabanda (souvent cité dans des arrestations des opposants politiques) qui a exécuté l'ordre et a mis en détention ce retraité sans aucune pièce d'arrestation.
- 2) En date du 3 mai 2017, Rémy NDAGIJIMANA, chauffeur de bus, originaire de la colline Sororezo, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, a été arrêté en zone urbaine de Rohero, quartier Mutanga-sud par un agent du SNR connu sous le sobriquet de Joe Dassin. Sa famille est inquiète de son arrestation car le mobile est resté inconnu.
- 3) En date du 4 mai 2017 vers 5 heures du matin, trois personnes SAMUGERE, Philbert et Onesphore, tous cultivateurs et membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA, ont été arrêtés par les policiers lors d'une fouille perquisition opérée sur la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza. Selon des sources sur place, les trois personnes venaient de passer quelques jours à Bujumbura et ceci a été le motif de leur arrestation. Les voisins ont décrié ces arrestations arbitraires car, selon la loi burundaise, tout burundais est libre de circuler sur le territoire national.
- 4) En date du 4 mai 2017 dans la soirée, deux ressortissants Rwandais Félix NZARAMA et Damascène NKUNDAWAYEZU ont été arrêtés par le responsable du SNR en province Cibitoke sur la colline Camakombe de la commune Mugina. Des proches ont indiqué que NZARAMA et NKUNDAWAYEZU étaient venus à Cibitoke pour rendre visite à leurs amis. Des témoins de l'arrestation ont rapporté que cet officier du SNR les a ligotés avant de les embarquer pour une destination inconnue. Le SNR qui n'a pas communiqué le lieu de détention de ces 2 hommes les aurait accusés d'espionnage pour le compte de l'armée rwandaise. Selon les habitants de la localité, ces hommes sont des civiles et ont été victimes des relations tendues entre le Burundi et le Rwanda.

- 5) En date du 6 mai 2017, Révérien HAKIZIMANA, représentant du parti FNL aile d'Agathon RWASA sur la colline Burenda, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi, a été arrêté. Selon Severin NITUNGA, président du parti FNL aile d'Agathon RWASA dans la commune de Butaganzwa, les mobiles de cette arrestation n'ont pas été révélés. Selon la même source, Réverien HAKIZIMANA a été arrêté, sur mandat du parquet de la République dans la province de Ruyigi, par les policiers qui étaient à bord d'un véhicule du SNR. Sévérin NITUNGA, pense qu'il aurait été arrêté pour des mobiles politiques et n'a cessé de déplorer le fait que les jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD font des rondes nocturnes autour des résidences des militants pro-RWASA dans presque toute la commune de Butaganzwa.
- 6) En date du 6 mai 2017 vers 15 heures, HAKIZIMANA Révérien, représentant du parti FNL aile d'Agathon RWASA sur la colline Burenza, commune Butaganzwa, province Ruyigi a été arrêté par les Imbonerakure, conduit au cachot de la police situé à Biyorwa, puis embarqué dans le véhicule de la documentation jusqu'au commissariat de la police, le 16 mai 2017. Il a comparu, le 18 mai 2017 avec les Imbonerakure qui l'ont arrêté mais les choses n'ont pas été faciles ; le chef des imbonerakure en commune Butaganzwa a fait signe de cette comparution au représentant provincial du CNDD-FDD et celui-ci a intimé l'ordre au parquet d'emprisonner HAKIZIMANA Révérien sous prétexte qu'il conduit les combattants au Congo.
- 7) En date du 7 mai 2017, au chef-lieu de la province Cibitoke, dans un bistrot dit chez Coppens, Jean Baptiste HABUMUREMYI alias Mpagaze, chef de poste de police à Rugombo, a arrêté 5 femmes respectivement Violette NDAYISHIMIYE, Azela MUKESHIMANA, Consolateur NDORICIMPA, Angélique IRANKUNDA et Belyse NDAYIKENGURUKIYE sans aucun motif leur expliqué. Elles ont été relâchées en date du 9 mai 2017 grâce à l'intervention du procureur de la République à Cibitoke.
- 8) HABARUGIRA Emmanuel habitant dans la zone Musaga, commune Muha en Mairie de Bujumbura et chauffeur de bus qui transporte les passagers vers l'intérieur du pays a été arrêté par le prénommé Joe Dassin, responsable du SNR dans la zone Musaga. L'opération a eu lieu sans mandat d'arrêt et la victime a été conduite au cachot de police de la zone Kanyosha. Il est accusé d'empêcher les membres du CNDD/FDD d'aller dans une fête qui avait pour objectif le recrutement des membres au parti au pouvoir. Selon sa famille, cette arrestation est liée à des mobiles politiques car Emanuel est membre du parti d'opposition MSD.
- 9) En date du 8 mai 2017, NYANDWI Cyriaque, Enseignant à l'ECOFO Mutwana et membre du conseil communal à Giharo en province Rutana, a été arrêté par des Imbonerakure sur la colline Mutwana, zone Butezi, commune Giharo, province de Rutana. Il a été conduit au cachot du poste de police l'accusant de ravitailler en boissons de la BRARUDI les rebelles se trouvant en Tanzanie, selon nos sources. Pour NYANDWI Cyriaque, c'est un montage fait par l'administration de Giharo contre lui.

- 10) En date du 8 mai 2017, dix-huit personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition, contrôle des cahiers de ménage et des CNI opérée par des policiers et des militaires sur les avenues 15 et 18 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, en mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke. Selon les mêmes sources, elles ont été relâchées après avoir payées une rançon variant entre 2 000 et 5 000 FBU. En date du 10 mai 2017, pour les mêmes accusations que celles du 8 mai 2017, les forces de l'ordre ont arrêtés puis, libérés, dans les mêmes conditions 10 personnes sur les avenues 9 et 10 de la zone urbaine de Cibitoke.
- 11) En date du 8 mai 2017, deux personnes ont été enlevées au quartier Taba, zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura. Leurs familles ont indiqué qu'elles n'ont aucune nouvelle des leurs. Une parmi ces deux personnes est Chanel NDIKURYAYO qui habite en zone Kinama de la commune Muha, un militaire ex-FAB de la composante sociale Tutsi en fonction au camp Muha. Ce militaire âgé de 34 ans est originaire de la commune Busiga, province Ngozi. Selon des sources sur place, il a été un garde-corps de Pascal MINANI alias MABABA, commandant du premier bataillon support de Muha, un officier connu dans différentes actions de violations des droits de l'homme commises au Burundi. Les informations recueillies auprès de sa famille ont confirmé que Chanel NDIKURYAYO a reçu un appel téléphonique de son ingénieur Christophe NDABAGOYE tôt le matin du 8 mai 2017. NDIKURYAYO Chanel avait un chantier d'une maison au quartier Gasenyi de la zone Gihosha. Son ingénieur vivait au quartier Taba de la zone Kamenge. Tous étaient dans une voiture de type Carina immatriculée A0695 appartenant à Christophe NDABAGOYE. NDIKURYAYO Chanel aurait été enlevé par des agents du SNR sous l'ordre du Commandant du Camp Muha, MINANI Pascal alias MABABA.
- 12) En date 10 mai 2017, en commune Butihinda, province Muyinga, un commerçant de café du nom de NTIRANDEKURA Célestin nommé Wasiwasi a été arrêté à son domicile et conduit au Cachot du Commissariat Provincial de la police par le responsable du SNR dans cette province. Selon ses voisins, il était en train de collecter du café pour aller le vendre dans la commune Bwambarangwe de la province Kirundo. Ces derniers n'ont cessé de solliciter la libération sans délai de NTIRANDEKURA Célestin car il n'avait commis aucune violation de la loi. Ils ont dénoncé des mobiles politiques derrière cette arrestation car l'inculpé est un partisan du parti FNL d'Agathon RWASA.
- 13) En date du 11 mai 2017, plus de vingt personnes ont été arrêtées par la police dans la zone Nyakabiga de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura et ont été mises dans le cachot de la zone Nyakabiga pour cause de n'avoir pas de cahiers de ménages ou n'être pas inscrites dans lesdits cahiers. Ces personnes ont été relaxées les unes moyennant amande, les autres moyennant des conditions d'acheter ces cahiers.
- 14) En date du 11 mai 2017, Oscar NIBARUTA, commerçant de poissons au marché de Kiyange en commune Kibago, province Makamba, a été arrêté à son domicile par le chef de colline de Kiyange prénommé Anicet. Il a été détenu au cachot de la zone Kiyange. Le même

jour vers 22 heures, les prénommés Anicet, chef de colline Kiyange, Gaspard, chef des Imbonerakure et Schadrack, chef de zone Kiyange ont opéré une fouille perquisition chez Oscar. Ils ont pris des tôles qui étaient dans sa maison alors que la victime était détenue au cachot de la zone. L'inculpé a passé deux jours au cachot de la zone puis transféré au poste de police de Kibago.

- 15) En date du 12 mai 2017, six personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle de cahiers de ménages au quartier IV, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Leur libération a été conditionnée par un paiement d'une rançon de 5.000 à 10.000 FBU.
- 16) En date du 15 mai 2017, sur la colline Rutegama en province Gitega, deux partisans du FNL aile d'Agathon RWASA, Ladislas SABUKWIGURA et Edouard NSABIMANA ont été arrêtés par la police avec comme chef d'accusation de préparer des attaques dans la province. Le responsable du FNL dans cette localité, Ferdinand MISIGARO a demandé leur libération, sans aucune condition car, pour lui, c'est un montage.
- 17) En date 15 mai 2017, huit personnes ont été arrêtées et conduites au chef-lieu de la zone urbaine de Cibitoke par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition et contrôle des cahiers de ménages opérée de la 2ème à la 4ème avenue en zone Cibitoke de la commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura. Toutes ces personnes étaient accusées de ne pas avoir des cahiers de ménages alors que ces cahiers ne sont plus disponibles à la zone. Elles ont été relâchées après avoir montré les bordereaux de versement de 2.000 FBU sur le compte de la Mairie pour l'achat de ces cahiers de ménages.
- 18) En date du 16 mai 2017, Jean Marie CIZA, prêtre à Gitega a été arrêté et emprisonné dans la prison de Gitega. Il a été arrêté par la police et le SNR sur mandat d'arrêt du magistrat instructeur du Parquet de Gitega. Ce prêtre est accusé d'une affaire de mœurs ; ce que les habitants de Gitega nient et y voient plutôt un pire montage pour noircir l'Eglise Catholique en général et le prêtre en particulier surtout que dans ces jours les relations entre l'Eglise Catholique et le pouvoir ne sont pas du tout bonnes.
- 19) NSHIMIRIMANA Dionèse, chef de secteur Buhororo de la commune et province Bubanza a été arrêté le 17 mai 2017 et transféré en prison le 23 du même mois. Selon la source de la victime, il a été arrêté parce qu'il n'était pas en bons termes avec son chef de zone qui malmène souvent sa population. Le parquet de Bubanza l'a accusé de rébellion. Selon les sources sur place, cet élu local serait victime d'une injustice car il est admiré par sa population. D'autres sources ont précisé qu'il serait victime de son appartenance à l'alliance des partis de l'opposition « Ikibiri ».
- 20) En date du 18 mai 2017, trente-quatre personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition opérée au quartier Gikoto, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Ces interpellations ont été faites après

l'explosion d'une grenade dans cette même zone. Ils ont été relâchés après avoir payé des amendes, selon l'administrateur de la commune Muha, Daniel KABURA.

- 21) En date du 18 mai 2017, vers 13 heures, l'Ingénieur Boniface NIBIGIRA du service agricole de la Société Sucrière de Mosso (SOSUMO) a été arrêté par le responsable du SNR à Rutana et a été conduit directement au cachot de poste de police de Rutana. Des sources policières sur places ont indiqué qu'il est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Des proches de la victime ont dit qu'il a été arrêté à cause de son appartenance au parti UPRONA aile de Charles NDITIJE. Boniface NIBIGIRA serait soupçonné par le SNR d'avoir creusé une fosse commune dans les plantations de cannes à sucre pour y enterrer des gens lors des manifestations de 2015. Toutefois, d'après une source proche de la victime, Ingénieur Boniface NIBIGIRA a été mandaté par les autorités de la SOSUMO de faire creuser un trou qui devrait servir à la destruction des médicaments périmés issus du centre de santé de la SOSUMO en 2013. Selon la même source, cette fosse a été creusée dans les champs de cannes à sucre mais n'a jamais servi. Le médecin provincial de l'époque aurait trouvé un autre endroit où détruire ces médicaments. Ses collègues de la SOSUMO ont dénoncé un montage contre ce cadre et craignaient pour sa sécurité. Ils ont demandé aux responsables de la SOSUMO d'intervenir pour que son employé soit libéré.
- 22) En date du 20 mai 2017, cinq personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires lors d'une fouille perquisition, contrôle des cahiers de ménages et des Cartes Nationales d'Identité (CNI) au quartier Mutakura de la 1ère jusqu'à la 3ème avenue, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été relâchées après avoir payé une rançon variant entre 3.000 et 5.000 FBU.

La même date, trente-neuf personnes ont été arrêtées, dans les mêmes conditions, en zone urbaine de Musaga, commune Muha, Mairie de Bujumbura. Leur libération a été conditionnée par le paiement d'une rançon allant de 3.000 à 5.000 FBU.

- 23) En commune Mabanda, Alexis SIBOMANA et un prénommé Mapine, tous commerçants dans cette commune, ont été arrêtés puis incarcérés pendant une semaine sur ordre de l'Administrateur de cette même commune Laetitia NIYONKURU. Selon des sources sur place, ils ont été incarcérés sans dossiers et étaient accusés de mener un mouvement insurrectionnel au sein des commerçants pour solliciter l'harmonisation des prix des produits BRARUDI dans toutes les communes.
- 24) En date du 23 mai 2017, Eric NTIRANDEKURA, membre du Parti FNL aile d'Agathon RWASA, a été enlevé à Rubira, en commune Mpanda de la province Bubanza par des personnes qui ont été identifiées par la population comme des agents du service national de renseignent (SNR). Il a été conduit dans un endroit inconnu. Les kidnappeurs ont directement commencé à demander des rançons pour sa libération. Sa famille n'a cessé de craindre que le leur ne soit tué.
- 25) Dans la matinée du 24 mai 2017, en commune urbaine de Ntahangwa, zone Ngagara, quartier 6, deux fonctionnaires et deux domestiques ont été arrêtés au cours d'une fouille perquisition sans explication de motif. Une partie de ce quartier était bouclée par de nombreux policiers et militaires jusqu'au boulevard Buconyori. Personne ne pouvait sortir ni

entrer. Les policiers ont fouillé les maisons, les unes après les autres. Des sources parmi les habitants de ce quartier ont indiqué que les policiers étaient à la recherche d'armes et contrôlaient les cahiers de ménages.

26) Dans la matinée du 31 mai 2017, en commune urbaine de Ntahangwa, zone de Gihosha, 5 personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition effectuée par la police dans certains ménages de ladite zone. Parmi les 5 personnes arrêtées figurait un certain Agathon NIMPAYE, leader du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et le Développement) et enseignant au Lycée du Saint Esprit. Il aurait été convoqué à plusieurs reprises au bureau de ladite zone accusé de tenir des réunions illégales dans un bar de la localité. Tous les 5 ont été appréhendés par des agents du SNR. Lors de cette fouille perquisition, une partie de Gihosha était bouclée par la police pendant plusieurs heures.

Bref, au moins 161 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement tout au long du mois de mai 2017 et 9 autres ont été victimes d'enlèvement et de disparitions forcées.

1.4. Plan social

La pénurie du carburant ajoute le drame au drame en termes de détérioration du niveau de vie de la population. En conséquence, la hausse des frais de transport et les marchandises deviennent très chères. Le ministre de l'Energie et des Mines, Côme MANIRAKIZA, dans un communiqué de presse du 16 mai 2017, a annoncé des mesures pour améliorer le système d'approvisionnement sur les stations-services et le transport en commun et portant, minimiser les spéculations. Le manquement du courant électrique reste aussi un problème important en mairie de Bujumbura. Plusieurs activités ont été paralysées. En générale, en mairie de Bujumbura, la population vit dans des conditions déplorables. Notons que les autorités administratives donnent des messages divergents en ce qui concerne cette carence du carburant et de l'électricité. Beaucoup d'analystes de la situation du pays parlent du sadisme à l'endroit de la population burundaise.

2. ATTEINTE AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

2.1. Présentation générale

Les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique en termes de personnes tuées et de personnes blessées ont été identifiées, tout au long du mois de mai 2017 et à dans plusieurs localités du pays. Plusieurs personnes ont été tuées, tantôt lors d'attaques d'hommes armés dans les ménages, dans les bistrots ou sur la voie publique, tantôt à la suite d'enlèvements par la police, le Service National de Renseignement (SNR), souvent appuyés par les Imbonerakure. Des corps de personnes ont été retrouvés dans plusieurs localités et dans des cours d'eaux souvent sans donner la possibilité d'identifier ces victimes et sans faire des enquêtes pour identifier les auteurs.

Voici quelques cas:

- 1) Dans la matinée du 1^{er} mai 2017, un corps sans vie de James HABONIMANA a été retrouvé sur la colline de Bwayi en zone Buseruko de la commune Mugina en province Cibitoke. Aucune enquête n'a été menée par identifier les auteurs de ce crime.
- 2) Le soir du 2 mai 2017 vers 19 heures, NDAYISABA Gilbert de la zone Rushubi en commune Isare en province de Bujumbura Rurale a été fusillé par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, il était dans un bistrot de la localité, près de son domicile. Après le forfait, les tueurs ont pris le large.
- 3) Dans la nuit du 3 mai 2017, le dénommé NYABENDA, commerçant de l'huile de palme habitant à la 2ème transversale sur la colline Mparambo II en zone et commune Rugombo de la province Cibitokede, a été tué à coups de bâtons par le chef des Imbonerakure nommé Ezéchiel sur colline Mparambo II. Aucune poursuite judiciaire n'a été entamée.
- 4) Un corps sans vie d'une personne non identifiée a été découvert sur la colline Kigamba de la commune et province Ruyigi, en date du 4 mai 2017. D'après des sources sur place, ce cadavre a été enterré par l'administration locale via la Croix Rouge. Selon des sources policières, c'était un inconnu qui avait reçu un coup sur la tête. C'est la 2ème personne non identifiée morte sur cette colline en moins de deux mois.
- 5) En date du 4 mai 2017, BARARUFISE Jean Claude, âgé de 38 ans, du quartier Mirango en zone Kamenge en Mairie de Bujumbura a été fusillé par des hommes armés non identifiés lorsqu'il rentrait à son domicile. Des sources sur place indiquent que cet homme travaillait comme convoyeur de bus de transport en commun au Parking de la Gare du Nord situé dans cette zone. L'incident s'est passé tout près du pont Nyabagere en bas du bureau de la commune Ntahangwa. Les mêmes sources ont confirmé que les balles tirées ont également blessé TUMBERAYEZU Nadine qui était en compagnie de la victime.

- 6) Le soir du 7 mai 2017, une personne qui a été identifiée sous le nom de CIZA (selon sa carte d'identité) a été retrouvée morte sur la colline Kigabaniro en zone Gitaza de la commune Muhuta en province Rumonge. Il était originaire de la colline Rusura, zone Busenge de ladite commune. Selon l'entourage, cette personne a été tuée par des personnes non identifiées qui l'ont enlevé les yeux et les oreilles.
- 7) Le soir du 7 mai 2017, RWASA Fortunate de la colline Gitongwe en zone Munagano de la commune et province Muyinga a été tabassée par la population de cette localité. Elle est morte sur le champ à la suite des coups et blessures. Elle serait accusée du vol dans un champ de haricot.
- 8) En date du 8 mai 2017, un corps sans vie d'une prénommée Lydia a été retrouvé sur la colline Ruzingati de la commune Gahombo en province Kayanza. A l'hôpital, on a constaté qu'elle a été violée puis étranglée. Les auteurs n'ont pas été identifiés. Précisons que Lydia était une élève du CFP de Gahombo.
- 9) En date du 8 mai 2017, sur la colline Busuma, zone Mubavu, commune Bweru, province Ruyigi, la prénommée Goreth a été lynchée par ses voisins qui l'accusaient de sorcellerie. Aucune personne n'a été poursuivie par la justice suite à cette justice populaire.
- 10) Le soir du 11 mai 2017, BARAGENDANA Bernadette (79 ans) de la colline Rabiro en commune Vugizo en province Makamba a été tuée à la machette par des hommes armés non identifiés. Précisons que cette vieille dame était la veuve du grand frère de l'ex député Oscar NTASANO, lui-même porté disparu depuis le 20 avril 2017 en compagnie de 2 de ses employés et qui n'ont jamais été retrouvés.
- 11) MINANI de la composante sociale Twa, originaire de la province Karusi, a été tué par les Imbonerakure lorsqu'il était en visite aux membres de sa famille vivants en zone Kayongozi de la commune Bweru et à Nyankanda en commune Butezi en province Ruyigi. Le 11 mai 2017, il aurait été attrapé entrait de voler des maniocs dans un champ situé sur la colline Munyinya en commune Butezi. Arrêté, ligoté et frappé sérieusement des massues par des Imbonerakure de cette localité, il a rendu l'âme le 13 mai 2017. Sept Imbonerakure ont été pointé du doigt y compri le Directeur de l'E.P Nyankanda le nommé Fredinand alias Dyna. Deux de ces Imbonerakure ont été conduits au cachot situé au camp des refugiers de Bwagiriza car ces Batwa voulaient se venger en disant qu'ils sont en train d'être exterminés par les Hutus et Tutsis. Les présumés auteurs sont : Evariste, NDAYIRAGIJE Mélance (Directeur de l'ECOFO Kireka), Shabani, KANA Antoine, BANDEKENSENGE Tharcisse et deux fils de CIZA Joseph. Des manœuvres ont été joués pour les couvrir.
- 12) En date du 12 mai 2017, aux environs de 19 heures, sur la colline Kibuye de la commune Rugazi en province Bubanza, un policier du nom de NIYONSHINGIRO Bonaventure a tiré sur des gens qui se chamaillaient dans une buvette de la place. A ce moment, NSHIMIRIMANA Osian a été atteint par une balle et est mort sur place. Certaines sources ont indiqué que le policier était venu pour intervenir et aurait tiré par mégarde.

Selon d'autres sources, les policiers étaient en train de demander de l'argent aux buveurs et leur collègue a tiré pour dissuader les personnes qui étaient dans ce cabaret. Dans l'audience publique du 17 mai 2017, les juges du Tribunal de Grande Instance de Bubanza ont demandé au Parquet de refaire les enquêtes car le dossier n'avait pas d'éléments suffisants à charge et à décharge.

- 13) BIZIMANA André âgé de 37 ans a été tué à la machette quand il travaillait dans son champ, sur la colline de Gatura en zone, commune et province Bubanza en date du 13 mai 2017 aux environs de 8 heures du matin. Les malfaiteurs lui ont donné plusieurs coups de machettes sur tout le corps. Les conflits fonciers seraient à la base de ce meurtre. Pour des raisons d'enquêtes, 5 personnes ont été arrêtées et emprisonnées.
- 14) En date du 13 mai 2017, vers 10 heures, sur la colline Matongo en zone Ndava de la commune Ndava en Province Mwaro, un corps sans vie de GAHUNGU Cyprien a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, la victime serait tuée à l'aide d'une hache. Certaines personnes de son entourage ont dit qu'il serait tué par des voleurs.
- 15) En date du 14 mai 2017, MINANI de la composante sociale Twa, de la sous-colline Nyankanda, colline Munyinya, zone Bwagiriza, commune Butezi, Province Ruyigi, a succombé à ses blessures suite aux coups reçus de la part de la population qui l'accusait d'être voleur. Il n'ya pas eu de poursuite judiciaire suite à cette justice populaire. Ce problème de justice populaire risque de se généraliser dans cette province car il est couvert d'impunité.
- 16) Le 14 mai 2017, un homme non identifié a été fusillé par des militaires entre les transversales 3 et 4 se trouvant en commune Gihanga en province Bubanza. Il est mort sur le champ. Il a été fusillé dans un échange des coups de feu entre les militaires et un groupe d'hommes armés. Selon ces militaires, la personne était parmi les adversaires.
- 17) En date du 14 mai 2017, vers 22 heures, NIYONSAVYE Léandre de la commune Butaganzwa en province Kayanza et commerçant de la localité a été assassiné à la machette par des personnes non identifiées sur la colline Mufumya de la même commune.
- 18) En date du 16 mai 2017, un cadavre d'un homme non identifié a été retrouvé dans un caniveau tout près des bureaux de la PAFE au quartier Kigobe de la zone urbaine de Gihosha en commune Ntahangwa de la Mairie de Bujumbura. Le corps a été découvert par les passants. La victime n'a pas été identifiée par la police. Toutefois, la police a annoncé qu'il s'agit d'un règlement de comptes entre bandits qui a mal tourné. Cela a été démenti par la population car aucun bandit n'a été arrêté. Selon le porte-parole adjoint de la police, Moise NKURUNZIZA, la victime présentait des blessures au niveau de la tête.
- 19) Le soir du 17 mai 2017 vers 20 heures, 3 jeunes gens qui sont NDAYIZEYE Audifax (stagiaire à la REGIDESO), KWIZERA Cédric (convoyeur de bus de transport) et HARERIMANA Reagan (commerçant) ont été tués à la grenade par des hommes armés non

identifiés dans le quartier Gikoto de la zone Musaga en commune Muha de la Mairie de Bujumbura. Ladouce IRADUKUNDA, élève à l'école des métiers de Musaga a succombé à ses blessures et Nice SHURWERYIMANA, élève au Lycée Technique de Kanyosha a été grièvement blessée. Selon le commissaire Municipal de la police, Monfort NDORERAHO, toutes les victimes étaient des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure, affiliée au parti au pouvoir CNDD-FDD.

- 20) En date du 17 mai 2017, le prénommé Oscar, Imbonerakure originaire de la province Cibitoke a été assassiné sur la deuxième avenue de la zone Musaga en commune Muha dans la Mairie de Bujumbura.
- 21) En date du 17 mai 2017, sur la colline Nyarunazi, commune Rutegama, de la province Muramvya, le prénommé Audace a été battu à mort par les Imbonerakure, Eric et Emile.
- 22) En date du 17 mai 2017, un corps sans vie de Jean Claude NIYONGABO, âgé de 23 ans, domestique chez un certain NYANDWI, a été retrouvé sur la colline Gisanze en commune et province Bururi. Selon des sources sur place, le corps sans vie de Jean Claude NIYONGABO présentait des blessures au niveau du cou. Selon des informations recueillies auprès de NYANDWI et de l'entourage, NIYONGABO était en bonne forme et n'avait aucun problème le soir du 16 mai 2017.
- 23) En date du 19 mai 2017, un cadavre de Canesius NIBIZI a été retrouvé sur la colline Murinzi, zone Shombo, commune et province Muramvya. Aucune enquête n'a été réalisée pour identifier les auteurs.
- 24) Le soir du 20 mai 2017 vers 19 heures, Hilali MOHAMED a été fusillé par des hommes armés non identifiés dans un endroit appelé « Kigaramango » se trouvant sur la route qui mène de Bujumbura Mairie vers la zone Gatumba dans la commune Mutimbuzi de la province Bujumbura Rurale. Il est mort sur place. Les assassins n'ont pas été identifiés. Selon notre source, la victime habitait le quartier Kajaga. Il rentrait d'Uvira en RDC où il travaillait à la station d'essence.
- 25) En date du 21 mai 2017, le nommé KAGEMERI de la colline Mwurire de la zone Rugazi se trouvant en commune et province Muyinga est tombé sous les balles des militaires. Selon l'entourage, ces militaires étaient en train de traquer des fraudeurs en provenance de la Tanzanie.
- 26) En date du 21 mai 2017, YAMUREMYE Dieudonné de la colline Kigoma en commune Mutumba de la province Karusi a été tué à la machette par son frère. Des problèmes fonciers seraient la cause de cet assassinat. L'auteur a été arrêté par la police.
- 27) En date du 21 mai 2017, un homme non identifié a été retrouvé mort sur la colline Camugani se trouvant en commune et province Ngozi.

- 28) En date du 21 mai 2017, le nommé HABIMANA alias Kagemeri, âgé de 40 ans, a été tué sur la colline Mwurire, zone Rugari, commune et province Muyinga. Selon des sources sur place, il a été fusillé par un militaire de la position se trouvant dans la localité. Les mêmes sources ont indiqué que Kagemeri était en compagnie du chef de la colline de Mwurire qui a réussi à s'échapper.
- 29) En date du 21 mai 2017 vers 22 heures, sur la colline Gahosha, commune et province Kirundo, le nommé RWIGARA, âgé de 60 ans, a été tué par des éléments de la ligue des jeunes Imbonerakure.
- 30) En date du 21 mai 2017, un corps sans vie de Rose NDAYISHIMIYE âgée de 24 ans a été retrouvé dans les eaux de la rivière Kidakoma en commune et province Bubanza. Cette jeune fille était portée disparue depuis le 15 mai 2017.
- 31) En date du 22 mai 2017, deux corps sans vie ont été retrouvés, l'un en province Mwaro et l'autre, en province Ngozi.
- 32) Dans la matinée du 22 mai 2017, le nommé KIGINGI a été découvert mort sur la colline Bisha de la commune Rusaka en province Mwaro. Il était originaire de la colline Buhuru, commune Gisozi de ladite province. Les habitants de la localité ont cru qu'il aurait été tué dans sur sa colline avant d'être transporté et jeté sur cette colline.
- 33) Dans la matinée du 22 mai 2017, un corps sans vie d'une personne non identifiée a été retrouvé dans un champ se trouvant sur la colline Rusengo en commune et province Kirundo.
- 34) NIMENYA Jackson Michel (29 ans), étudiant à l'Institut Supérieur Médical Régional de Buyenzi, a été retrouvé sans vie dans la matinée du 24 mai 2017. Son corps était allongé dans les herbes, sur la route séparant le quartier 6 en zone Ngagara et le quartier Kigobe de la zone Gihosha de la commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura.
- 35) Dans la matinée du 25 mai 2017, sur la colline Rusengo en commune et province Muyinga, Jacqueline MUNEZERO a été découverte morte étranglée et pendue sur une corde. Son mari NZITUNGA Jean Claude, sous-officier de l'armée ainsi que sa concubine ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.
- 36) En date du 26 Avril 2017, des individus non identifiés ont assassiné à coups de machettes Salvator HARINDAVYI sur la colline Mugendo, commune Bugarama de la province Rumonge. Aucun suspect n'a été identifié.
- 37) KIGORE Diomède (veilleur des champs) a été découvert sans vie, dans la matinée du 27 mai 2017, sur sa colline Mwungere en commune et province Ngozi. L'administration locale soupçonne que cet assassinat soit lié au vol dans les champs.

38) Dans la matinée du 29 mai 2017, AKIMANA Virginie a été découverte sans vie dans un boisement appelé « Rubanga » se trouvant sur la colline de Munini en commune et province Bururi. Elle était originaire de cette même colline. Elle a été découverte sans vie en état de décomposition. Elle était portée disparue depuis le 23 mai 2017.

Bref, au moins 41 personnes ont été tuées et 9 autres blessées au cours du mois de mai 2017 comme le montre le tableau suivant :

2.2. Répartition par province des cas d'atteintes au droit a la vie et à l'intégrité physique

Catégories d'auteurs	Militaires		Policiers		Civils		Groupes armés		Non identifiés		Total	
Localité	T	В	Т	В	Т	В	Т	В	Т	В	Т	В
Bubanza	1	0	1	0	0	3	0	0	2	0	4	3
Bujumbura Mairie	0	0	0	0	0	3	0	0	8	0	8	3
Bujumbura rural	0	0	0	0	0	12	0	0	2	0	2	12
Bururi	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Cankuzo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cibitoke	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Gitega	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Karusi	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
Kayanza	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0
Kirundo	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Makamba	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0
Muramvya	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0
Muyinga	0	0	2	0	1	0	0	0	1	0	4	0
Mwaro	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
Ngozi	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
Rumonge	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	3	0
Rutana	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ruyigi	0	0	0	0	1	7	0	0	1	0	2	7
Total	1	0	3	0	7	25	0	0	30	0	41	25

3. CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENT INHUMAIN, CRUELS ET DEGRADANTS

Même si les cas de torture restent difficiles à identifier suite au fait les personnes arrêtées sont souvent conduites dans des cachots clandestins crées ici et là dans plusieurs localités du pays, les traitements inhumains, cruels et dégradants qui sont, presque quotidiennement commis par les Imbonerakure, ne sont font pas en cachette.

Voici quelques cas:

- 1) En date du 2 mai 2017, à l'Ecole Fondamentale de Rubira se trouvant en zone Musenyi de la commune Mpanda en province Bubanza, le nommé MAJARIWA, en enseignant de la classe de 6ème année a subi des traitements inhumains lui infligés par un jeune Imbonerakure connu sous le nom de NKURUNZIZA Jérôme, en complicité avec le Directeur de cette école SINDAYIGAYA Désiré. Selon des sources sur place, la victime serait accusée de ne pas bien enseigner et qu'elle est membre du FNL aile d'Agathon RWASA. Suite à cet incident, les activités scolaires ont été suspendues conjointement par les enseignants et les élèves en date du 3 mai 2017. Les parents des élèves de cette localité sont indignés du comportement affiché par ce directeur et les Imbonerakure de la localité.
- 2) En date du 5 mai 2017 vers 15 heures, un jeune connu sous le nom de Dieudonné NSABIYANDEMYE, mémorand à l'Université de Ngozi en Faculté d'Economie, a été arrêté par un Imbonerakure du nom de MANWANGARI. Selon des sources sur place, ce jeune est originaire de la commune Matongo, en province Kayanza et il est membre du parti MSD. Il a été accusé de photographier le marché central de Ngozi et a été conduit au cachot du SNR Ngozi où il a subi des actes de torture. Selon les mêmes sources, dès son arrivée au bureau du SNR Ngozi, son smart phone a été immédiatement confisqué par des agents du SNR. Ils lui ont demandé de leur dire celui qui lui a donné l'autorisation de filmer ce marché. Il a été transféré au cachot de la P.J Ngozi le lendemain, dans un état critique.
- 3) En date du 7 mai 2017 vers 14 heures, le nommé NIYUBAHWE, Enseignant de l'ECOFO de Cumba de la commune Rutegama en province Muramvya, a été arrêté par Léonidas NZOYIHIKI, Chef de poste de police à Rutegama. Il a été torturé par le chef du SNR Kiganda Rutegama, le prénommé Anicet qui l'accusait d'avoir injurié les députes.
- 4) En province et commune Makamba, au quartier Matonge, un nommé NKESHIMANA, boutiquier, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par un groupe de jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir. Il a été accusé de n'avoir pas participé aux festivités de l'anniversaire du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Parmi ces jeunes Imbonerakure, il y avait un nommé Shabani, chef des Imbonerakure au niveau communal, accompagné par François et TOYI. La même journée, au chef-lieu de la commune Makamba, Vianney et CIMPAYE ont subi le même sort de la part d'une équipe de jeunes Imbonerakure dont YAMUREMYE, NINTUNZE Cassien et HAVYARIMANA. Ils étaient accusés d'être des partisans du Général Godefroid NIYOMBARE, en exile.

- 5) En date du 14 mai 2017, Dr. Zacharie IRYUMUGABE alias Juma, un militaire de la FDN a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part dles jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD sur une position militaire située à Muryanyoni sur la colline Rweru, dans la commune Giheta de la province Gitega. Des sources sur place ont indiqué que ce médecin a été ligoté avant d'être battu. Les auteurs de ces actes de barbaries sont Achille, un démobilisé du CNDD-FDD, accompagné de ses amis Vincent NIZIGIYIMANA, Félix KEZIMANA. Les mêmes sources ont indiqué qu'ils l'ont trouvé dans un bistrot d'un certain Philippe de la colline Rweru.
- 6) En date du 16 mai 2017, sur la colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, un vieil homme de 70 ans appelé Vital BUHORO a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligeaient par un Imbonerakure en patrouille lorsqu'il rentrait chez lui. Il a été grièvement blessé au niveau de la tête. Selon des sources sur place, Vital BUHORO est membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije. La victime a porté plainte mais l'OPJ a refusé de constituer un dossier.
- 7) En date du 19 mai 2017, sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka en province Karusi, un jeune motard surnommé CINJIRE a été arrêté, ligoté et tabassé avant d'être conduit au cachot de la commune par ses pairs, **sur ordre du** chef de zone en même temps président du parti au pouvoir, CNDD-FDD, dans cette commune. Il a été accusé d'avoir trahi le pouvoir en disant que la pénurie du carburant est causée par le 3ème mandat. Mais d'après nos sources, le mobile de son arrestation est qu'il est membre du parti FNL aile d'Agathon RWASA.
- 8) En commune Kayogoro de la province Makamba, Malaisie HAKIZIMANA, originaire de la colline Bujondi en commune Kayogoro, Province Makamba a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants de la part d'un groupe de jeunes Imbonerakure. Elle a été battue, ligotée puis attachée à un arbre par un groupe de jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils la soupçonnaient d'avoir trempé dans un incendie criminel de la cuisine de son voisin. Les noms cités parmi ces Imbonerakure qui ont battu HAKIZIMANA sont Aloys NDIKUMWENAYO, NDEREYAHAGA alias Matsitsi, Nestor NDABAZANIYE, un prénommé Jérémie, Célestin et Gilbert KABURA. Ces auteurs ont intimé l'ordre à la victime, après la découverte du vrai auteur, de garder le secret sinon elle subira des conséquences graves. Une amende équivalente à un bidon de bière locale a aussi été infligée à la victime malgré son innocence.

Bref, au moins 17 personnes ont subi des actes de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants au cours du mois de mai 2017.

4. CONCLUSION

Au cours du mois de mai 2017, plusieurs violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 41 personnes tuées et 25 blessés, au moins 9 portées disparues, 17 torturées et 161 arrêtées arbitrairement et détenues illégalement. Un nombre alarmant de cadavres ont été retrouvés dans plusieurs coins du pays. Des policiers, des agents du SNR, des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations de droits humains.

Des membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA et des habitants des zones dites contestataires du troisième mandat sont la cible privilégiée de la répression aveugle organisée par le régime de Pierre NKURUNZIZA. De plus, plusieurs militaires et policiers ex-FAB ont été aussi victimes de répression au cours de cette période du rapport, présumés être opposés à ce mandat.

Au regard de cette situation désastreuses des droits humains au Burundi, nous lançons un appel vibrant à l'endroit du chef de l'Etat d'intimer l'ordre à la police pour arrêter, sans délai, ces atrocités. La police burundaise doit être une police protectrice au lieu d'être une police persécutrice de la population.
